

Ma réponse fut, je l'espère, un compliment à l'égard de celui que nous honorons aujourd'hui. J'ai répondu: «D'après ce que je connais de Stanley Knowles, depuis quelques années que j'ai l'occasion de travailler avec lui, son amour du Parlement l'emporterait sur son désir de coincer un collègue ou l'Orateur. Il est probable qu'il préférerait s'entretenir avec moi en privé pour rectifier mon erreur. Il tirerait une plus grande satisfaction en sachant qu'il aurait ainsi démontré ses connaissances, que nul ne met en doute, tout en ayant été utile à la présidence et au Parlement.»

Quand je l'ai revu par la suite, j'ai été flatté d'apprendre combien il avait apprécié ma réponse. C'était en toute sincérité que je lui avait rendu cet hommage. J'espère que cela traduit les sentiments de tous les députés à l'occasion de ce témoignage d'admiration pour un homme qui ne pourrait guère mériter davantage l'honneur qu'on s'apprête à lui conférer. Unissons donc nos voix pour le féliciter sincèrement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, n'est-il pas naturel que je sois profondément reconnaissant aujourd'hui. Je suis vivement ému de l'honneur qu'on me fait, et je remercie le premier ministre (M. Clark) de m'avoir recommandé à mon vieil ami personnel, Son Excellence le Gouverneur général. Je lui suis reconnaissant, de même qu'au député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen), à mon chef, le député d'Oshawa (M. Broadbent), au député de Beauce (M. Roy), chef du Parti Crédit social, ainsi qu'à Votre Honneur, pour les compliments qui m'ont été faits en cette occasion.

Je suis reconnaissant non seulement de l'honneur qui me sera conféré à midi aujourd'hui et des paroles aimables qu'on a prononcées, mais également des marques d'affection qu'on m'a témoignées ces jours derniers. Il semble qu'il y ait eu des fuites; il y a des fuites parmi les députés de tous les partis! L'affection que m'ont témoignée les députés de tous les partis me touche profondément. Bien sûr, on est heureux d'être comblé d'honneurs, mais on l'est encore plus quand nos amis s'en réjouissent.

Ce que je tiens le plus à dire, c'est que le fait d'avoir servi si longtemps au Parlement ne laisse une vive satisfaction, celle d'avoir une vie bien remplie. Après tout, j'avais 34 ans en venant ici et j'en ai 71 maintenant, ce qui fait que j'ai passé la majeure partie de ma vie dans cette enceinte. En passant, j'aimerais vous dire qu'il y a un instant, mon collègue, le député de Mission-Port Moody (M. Rose) m'a dit que 37 est un chiffre singulier, car c'est en même temps l'âge moyen des députés de notre parti. Si vous croyez aux moyennes, cela veut dire que tous ces députés étaient encore dans les langes il y a 37 ans.

● (1125)

L'avantage de servir à la Chambre, ce n'est pas qu'on reçoit des honneurs comme celui-ci quand on y siège assez longtemps, mais c'est qu'il est extrêmement agréable d'entendre des Canadiens, des retraités, des anciens combattants, des femmes et des gens en difficulté vous dire qu'ils sont heureux d'avoir un ami au Parlement, qu'ils sont heureux que vous ayez essayé de leur rendre la vie plus facile. La récompense que

j'apprécie le plus pour mes années de service jusqu'ici, ce sont les remerciements et les vœux qui me viennent de partout dans le pays.

Je suis heureux de l'honneur qui m'est conféré aujourd'hui. En un sens, je l'accepte, au nom de mes électeurs de Winnipeg-Nord-Centre qui ont élu M. Woodsworth et moi-même à la Chambre pour une période de 54 ans sur un total de 58 ans. Quand je pense à ma circonscription, je ne vois pas uniquement les gens qui vivent dans les limites de Winnipeg-Nord-Centre, mais tous ceux dont j'ai tâché de défendre la cause à la Chambre, et c'est en leur nom que je suis heureux d'accepter cet honneur.

Je répète à mes collègues de tous les partis à la Chambre que je suis vivement ému des expressions chaleureuses d'estime qu'ils m'ont témoignées en cette occasion.

[*Note de l'éditeur: Les députés se lèvent et applaudissent.*]

**M. Knowles:** Règlement!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** La Chambre serait-elle d'accord avec moi pour passer tout de suite à la période des questions orales et la poursuivre jusqu'à midi un quart?

**Des voix:** D'accord.

## QUESTIONS ORALES

[*Traduction*]

### LES FINANCES

#### LE BUDGET—LES DISPOSITIONS FISCALES

**L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre puisque le ministre des Finances est absent. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre et son parti ont promis aux contribuables canadiens qu'ils bénéficieraient d'une substantielle réduction d'impôt. Hier, le ministre des Finances s'est rendu à New York et il a déclaré à son auditoire qu'il était hors de question que son gouvernement diminue les impôts. Comment le premier ministre peut-il s'attendre à ce que les gens aient confiance en son parti devant cet autre revirement majeur et le mépris flagrant des promesses qu'il avait faites aux Canadiens?

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, après avoir examiné la comptabilité du Canada et la situation économique actuelle du pays, nous avons conclu qu'il était inopportun d'inclure dans le prochain budget les réductions fiscales que nous espérons pouvoir accorder.

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, compte tenu de la déclaration que le ministre des Finances a faite à New York, comment le premier ministre peut-il expliquer aux Canadiens qu'il n'y a une mesure au *Feuilleton* de la Chambre à l'heure actuelle prévoyant des dégrèvements d'impôts, que la Chambre est présentement invitée à adopter afin d'accorder un crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire à une faible partie de la population qui n'est malheureusement pas la plus pauvre.